

Composition de français n° : 03.

Bac blanc

Faut-il condamner le progrès technique ?

Avec les guerres, les nouvelles maladies, les armes de destruction massive, les menaces climatiques qui pèsent sur l'avenir de la planète, la confiance que les hommes mettaient dans le progrès depuis le 18^e siècle, n'a cessé de décliner. Faut-il donc condamner le progrès ? Nous sommes enclins à le faire. De fait, qu'est-ce qui peut nous conduire, à l'heure actuelle, à accorder des circonstances atténuantes au progrès ?

D'abord, nous sommes tellement habitués à nos biens de consommation, à notre confort, à la rapidité des déplacements et des communications que nous ne supporterions plus qu'on nous prive de tous ces bienfaits du progrès et qu'au contraire nous en demandons toujours plus.

Ensuite, il est dans la nature de l'être humain, depuis l'âge de pierre jusqu'à nos jours, de développer la technologie pour découvrir mieux la terre et même l'univers, et d'approfondir ses connaissances, pour améliorer sa vie.

Par conséquent, le mal vient du fait que les hommes n'ont pas su gérer le progrès. Plutôt que de le maudire, il faudrait réfléchir à des solutions. En effet, le devenir de notre planète doit nous inquiéter tous et nous pousser à nous mobiliser pour essayer de la sauver des conséquences du réchauffement climatique.

Pour cela, il faudrait que toutes les nations s'engagent à réduire les effets négatifs des nouvelles technologies sur notre planète et ses habitants.

Par ailleurs, il faudrait éduquer les nouvelles générations et leur montrer que chacun à son niveau peut œuvrer pour un progrès maîtrisé. Trier les déchets, économiser l'eau et le chauffage, utiliser les transports en commun chaque fois que c'est possible... Cela peut être le prélude à un changement de comportement.

En conclusion, nous sommes conscients que l'état de notre planète nous concerne tous, car il en va de l'avenir des futures générations. La réflexion est donc nécessaire.

1) Questions de compréhension :

1- Croyez-vous que l'auteur est pour le progrès technique ? relevez une phrase qui montre le point de vue de l'auteur.

2- l'auteur s'implique nettement dans le texte.

Relevez 4 indices qui le montrent

3- Citez au moins deux solutions qui rendront le progrès technique un présent de l'homme.

4- Comblez le vide dans cet énoncé de mots que vous trouverez dans votre texte afin de lui donner vie :

« L'homme ne peut jamais se détacher du que le progrès technique lui réserve et il n'imaginera jamais vivre sans ses de consommation cependant c'est ce..... même, qui lui offre cette aisance, qui lui pourrit la vie depuis..... et menace l' de l'humanité et tout être vivant sur cette planète. »

5- Reliez les deux phrases à l'aide d'un mot lien de votre choix, puis révélez le rapport logique qu'elle exprime.

« Le devenir de notre planète doit nous inquiéter tous et nous pousser à nous mobiliser pour essayer de la sauver des conséquences du réchauffement climatique. Il faut que toutes les nations s'engagent à réduire les effets négatifs des nouvelles technologies sur notre planète et ses habitants. »

6- « car il en va de l'avenir des futures générations. » cette proposition veut dire :

- Car il va à l'encontre de l'avenir des générations futures.
- Car il joue en faveur des générations futures.
- Car il n'a pas de relation avec les générations futures.
- Car il menace l'avenir des générations futures.

Recopiez les bonnes réponses.

7- Dites si vous êtes pour ou contre le progrès technique en s'appuyant sur un argument et un exemple qui le confirme.

8- Proposez un autre titre au texte.

Composition de français n° : 03.

Bac blanc

Texte :

"En octobre 1961, il y eut à Paris un massacre perpétré par des forces de l'ordre agissant sous les ordres de Maurice Papon."

Le 4 octobre 1961, Maurice Papon, préfet de police, met en place, avec l'accord du gouvernement de De Gaulle, un couvre-feu concernant les "FMA" (Français Musulmans d'Algérie) ; un véritable couvre-feu au faciès ! Contre cette mesure, le FLN organise une grande manifestation non violente pour le 17 octobre à 20h30.

La manifestation est interdite par le gouvernement ; 7 000 policiers prennent position. Les manifestants sont environ 30 000 ; il y aura 11 730 arrestations. Selon la version officielle, il y eut 2 morts ce jour-là ; mais les chercheurs parlent d'au moins plusieurs dizaines de tués par la police française, voire quelques centaines.

Le 30 octobre 1961, à l'Assemblée nationale, Eugène Claudius-Petit, député centriste, dénonça violemment les responsabilités de la Préfecture de police :
« Il faut appeler les choses par leur nom. Chaque gardien de la paix ne pouvait plus se déterminer, à cause de l'ordre reçu et de la décision prise, autrement qu'en tenant compte de la couleur de la peau, de la qualité des vêtements ou du quartier habité. Faudra-t-il donc voir prochainement, car c'est la pente fatale, la honte du croissant jaune après avoir connu celle de l'étoile jaune ? »

Le 27 octobre 1961, Claude Bourdet avait interpellé Maurice Papon au conseil municipal de Paris sur l'exactitude des faits qui se lisaient dans la presse parisienne, à savoir le repêchage de 150 cadavres d'Algériens depuis le 17 octobre 1961 dans la Seine entre Paris et Rouen.

Maurice Papon devait déclarer : « La police a fait ce qu'elle devait faire » et « Nous avons gagné la bataille de Paris. »

Article de la rubrique les deux rives de la Méditerranée > la guerre d'Algérie.

Date de publication : août 2002.

Questions

I- COMPREHENSION : 14 pts

- 1) Quelles informations apporte le chapeau?
 - 2) Quelle a été la réaction du FLN quant à la mise en place du couvre feu? Répondez en relevant une phrase du premier paragraphe.
 - 3) Le nombre des victimes annoncé par les français est-il exact? Répondez en relevant une expression du texte.
 - 4) Quels sont les temps utilisés par l'auteur dans le texte ? Faites définir la valeur de chaque temps dans le texte.
 - 5) Relevez quatre mots appartenant au champ lexical de la répression dans le texte.
 - 6) Le député « Eugène Claudius-Petit » est pour ou contre cette répression ? Relevez du texte l'expression qui le montre.
 - 7) Les propos de Papon représentent:
 - a- une dénonciation
 - b- une revendication
 - c- une déclaration
 - d- un hommage.
- Recopiez deux bonnes réponses.
- 8) d'après vous pour quoi la révolution algérienne s'est déplacée sur le territoire ennemi ?
Donnez un exemple pris dans le texte.
 - 9) Proposez un titre au texte.

II- Production écrite : (6 pts)

Vous traiterez au choix, l'un des deux sujets suivants :

1/ Faites le compte rendu critique de ce texte.

2 / Les enfants sahraouis vivent une situation dramatique. Vous qui êtes membre d'une association pour l'autodétermination du peuple sahraoui, rédigez un texte que vous adresserez au secrétaire général de l'ONU pour dénoncer la situation que vivent les enfants du Sahara occidental.